

L'épreuve d'Histoire des Arts

I. Présentation de l'épreuve

L'enseignement de l'histoire des arts, interdisciplinaire, donne lieu à une **évaluation orale** en fin d'année, affectée d'un **coefficient 2** dans le cadre du Diplôme National du Brevet. L'épreuve est fixée pour la session 2016 au **vendredi 20 mai**. C'est une **épreuve individuelle** d'une durée totale de **15 minutes**.

II. Modalités

Au fil de l'année, dans différentes matières (arts plastiques, musique, histoire-géographie, français voire d'autres disciplines), vous travaillerez avec vos professeurs des « **objets d'étude** » : des œuvres précises (un tableau, un morceau de musique...), un artiste, un courant artistique... Parmi toute cette matière, vous choisirez **cinq objets d'étude**. Vous aurez même la possibilité d'intégrer un **sujet libre** voire d'aller chercher **deux objets d'étude n'appartenant ni au XX^e ni au XXI^e siècles** et ayant été traités en cours les années passées.

Vous pouvez choisir par exemple :

- 5 œuvres des XX ou XXI^{ème} siècles
- ou 4 œuvres des XX ou XXI^{ème} siècles + 1 œuvre d'un autre siècle
- ou 4 œuvres des XX ou XXI^{ème} siècles + 1 sujet libre
- ou encore 3 œuvres du XX-XXI^{ème} siècle + 2 œuvres d'un ou de deux autres siècles
- ou enfin 3 œuvres du XX-XXI^{ème} siècle + 1 œuvre d'un autre siècle + 1 sujet libre.

Vous devez également **varier les domaines** : peinture, affiche de propagande, poème, chanson, film... Une liste qui ne contient que des affiches de propagande sera refusée.

Vous vous aiderez du tableau ci-dessous pour vérifier que vous n'avez pas fait d'erreur. Ce tableau est à rendre le **25 avril 2016 impérativement à votre professeur référent Histoire des Arts**.

.....

NOM : Prénom : Classe : 3.....

	Objet d'étude (titre de l'oeuvre et nom de l'artiste)	Domaine (peinture, musique, affiche...)	Siècle
1			
2			
3			
4			
5			

Le jour de l'épreuve, **vous tirerez au sort** un numéro correspondant à un objet d'étude sur votre liste et vous le présenterez au jury.

L'épreuve dure **15 minutes** : votre exposé oral de **5 minutes** sera suivi d'un entretien de **10 minutes** durant lequel le jury reviendra sur votre présentation et pourra vous poser quelques questions sur les autres objets d'étude, voire vous soumettre une œuvre nouvelle.

III. Préparation de vos objets d'étude

a. Supports

- Vous devez absolument **montrer l'œuvre que vous présentez** : venir présenter une chanson sans la version audio et sans les paroles est inadmissible.
- En cas de documents iconographiques, veillez à avoir une **haute résolution**.
- Vous pouvez préparer des présentations de type **Powerpoint**, mais cela n'est pas exigé.
- Vous avez le droit d'avoir des **notes** avec vous pendant l'épreuve.
- Afin de préparer au mieux votre exposé, nous vous recommandons de solliciter les professeurs concernés tout au long de l'année.

b. Votre clé USB

- Votre clé USB est un matériel d'examen, elle sera donc **spécifique à l'oral d'Histoire des Arts**.
- Elle contiendra **cinq dossiers**, un pour chaque œuvre.
- Vos documents devront être créés au format lisible par tous les ordinateurs de l'établissement : **LibreOffice** (téléchargeable gratuitement). Vous devrez également faire une copie de secours au **format PDF** par sécurité. Voici comment procéder depuis LibreOffice : cliquer sur **Fichier > Exporter au format PDF > Exporter > (nommer le fichier) > Enregistrer**.
- Pour les documents multimédia, le lecteur présent sur les ordinateurs de l'établissement est **VLC**. Veillez à ce que votre document s'ouvre avec ce lecteur-là.
- Votre clé USB vous sera rendue à la fin de l'entretien.

IV. Présentation orale

Voici le tableau qu'aura en mains le jury le jour l'examen et qui leur servira de support de notation. Le barème est donné à titre indicatif. Il pourra être légèrement modifié au cours de l'année.

	Connaissances et capacités relatives à l'œuvre d'art	/12
1	Présenter l'œuvre (domaine artistique / auteur / époque / contexte / mouvement artistique...)	/3
2	Décrire l'œuvre (fond et forme), avec un vocabulaire artistique adapté.	/3
3	Apprécier l'œuvre (faire montre de sensibilité artistique).	/3
4	Comprendre l'œuvre (destination / intention de l'artiste), donner son avis critique, argumenter.	/3
	Capacités générales et attitudes	/8
5	Développer pendant 5 minutes un exposé sur l'objet d'étude*.	/1
6	Appuyer son commentaire sur une documentation appropriée (documents sur clé, instrument...)	/2
7	Être réactif et ouvert pendant l'entretien avec le jury.	/2
8	S'exprimer dans un français clair et correct.	/2
9	Avoir une attitude globale appropriée.	/1

* Voici le calcul du point de respect de la durée de l'exposé :

- moins de 2 minutes 30 = 0 point
- entre 3 et 6 minutes = 0,5 point
- entre 4 minutes 30 et 5 minutes 30 = 1 point.

Si vous avez besoin de faire écouter ou de faire visionner **un extrait de chanson ou de film** vous pouvez le faire **sans dépasser 1 minute**. Cette minute ne sera pas comptabilisée dans la durée de votre exposé.

V. Calendrier

- ✓ 29 mars 2016 : Vos professeurs rendent leur liste d'objets d'étude au professeur référent Histoire des Arts qui vous les distribuera à son tour quelques jours plus tard.
- ✓ **25 avril 2016** : Vous devez constituer et rendre votre liste d'objets d'étude à votre professeur référent Histoire des Arts (tableau à compléter).
- ✓ **17 mai 2016** : Vous devez rendre votre clé USB à votre professeur référent Histoire des Arts. Attention ! Les retards sont pénalisables et aucune nouvelle clé USB ne sera acceptée le jour de l'examen oral. Si vous ne rendez pas de clé USB, vous ferez sans !

Bon travail à tous !

M. Haran-Biscay